



## GUIDE POUR LE RENSEIGNEMENT DU CERFA 14734\*03 DANS LE CADRE D'UN 1<sup>ER</sup> BOISEMENT

*Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale*

### Exemples de réponses

#### 1-Intitulé du projet

Intitulé concis du projet :

*Exemple : Plantation d'essences forestières (feuillues et/ou résineuses) d'une superficie de x Ha au lieu-dit « - - », commune de \_\_\_\_\_*

#### 2-Identification

*A compléter et remplir l'annexe 1 afin que vous puissiez être contacté pour toutes demandes d'informations complémentaires.*

#### 3-Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et de sous-catégorie :

47 c)

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie :

Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare.

#### 4-Caractéristiques du projet

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition :

**Détailler le projet :**

- sa **situation initiale** (prairie, terre cultivée....) :

Dans le cas des prairies il est particulièrement important de préciser :

- leur ancienneté,

-les pratiques agricoles (charge en bétail/ha, amendement, semis, retournement fréquent ou non,...),

- les surfaces maintenues en herbe (recul, lisière, allées,...).

- Vérifier également sur la carte interactive *Ancienneté de l'état boisé* (disponible sur le site du CRPF Hauts-de-France) si la parcelle a été boisée par le passé, et si oui, bien le mentionner : <https://hautsdefrance.cnpf.fr/n/anciennete-de-l-etat-boise/n:2365>

- le **type de boisement prévu** (plantations de feuillus, ....),

- décrire la **nature des parcelles limitrophes**,

- indiquer la **situation par rapport au bois le plus proche**,

- **création ou maintien** de mares, de haies, de milieux ouverts, ....

-préciser éventuellement la sensibilité du sol (notamment en cas d'hydromorphie) et indiquer les techniques prévues pour éviter son tassement.

Exemple : **Création d'un ensemble boisé sur un \_\_\_\_\_ (exp plateau, fond de vallon...), versant exposé \_\_\_\_\_ (exp sud...), longeant un(e) \_\_\_\_\_ (exp chemin rural, route, rivière...), adossé à un bois préexistant** (si cela est le cas. Sinon indiquer où se situe le bois le plus proche). **La (ou les) parcelle(s) étai(en)t préalablement une (ou des) \_\_\_\_\_ (pâture(s), culture(s)...) . Les parcelles limitrophes sont des \_\_\_\_\_ (parcelles forestières, terres cultivées, terrains bâtis.....).**

#### 4.2 Objectifs du projet :

- Valorisation de terres libres d'occupation : **production de bois d'œuvre sur plusieurs générations**,

- Création d'un patrimoine ayant un impact positif pour l'environnement (fixation du carbone, épuration de l'air, amélioration de la qualité de l'eau, limitation des intrants chimiques sur plusieurs générations),

- Habitat pour la faune sauvage, .....

- Lutte contre l'érosion,

- Amélioration de continuités forestières, agrandissement de massifs,

- Préservation des milieux,

- Loisirs,

- Mise en valeur paysagère

- Autres.

#### 4.3 Description sommaire du projet :

##### **4.3.1 dans sa phase de travaux :**

- Préparation du sol (facultatif),

- Essences (en précisant le pourcentage de chacune).

##### **4.3.2. dans sa phase d'exploitation :**

Itinéraire sylvicole classique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

Indiquer le dépôt éventuel d'une demande d'autorisation au regard par exemple de la réglementation des boisements ou de Natura 2000 (Une évaluation des incidences est obligatoire pour tout projet de boisement sur un site Natura 2000. Cette évaluation ne remplace pas la demande d'examen au cas par cas qui doit être fait en parallèle).

Pour tout renseignement sur les procédures à effectuer en zone Natura 2000, consulter les liens des Préfectures :

- a) Préfecture du Nord : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Nature-et-biodiversite/Natura-2000>
- b) Préfecture du Pas de de Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable/Natura-2000>

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération :

Indiquer la superficie totale en précisant les unités de mesure utilisées.

Exemple : **Surface du boisement : x Ha**

Le cas échéant :

**Linéaire de haies brise vent** } en x mètres  
**Linéaire de lisière** }  
**Surface des espaces ouverts (bandes enherbées, etc.)**

4.6 Localisation du projet, adresse et commune(s) d'implantation :

Lister par commune(s) :

- les parcelles ou parties de parcelles cadastrales,
- leur adresse (lieu-dit...).

**Coordonnées géographiques :**

**Facultatif.**

Définies par rapport au centre du projet :

Voir sur [www.géoportail.gouv.fr/Outils/Afficher les coordonnées](http://www.géoportail.gouv.fr/Outils/Afficher_les_coordonnées).

(les coordonnées du pointeur de la souris s'affichent)<sup>1</sup>

**Catégories 5° a, 6° a.....point de départ / arrivée :**

<sup>1</sup> Voir exemple de carte en page 6.

Sans objet.

[4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?](#)

Sans objet

**5-Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

Pour chaque rubrique préciser le cas échéant les références de la zone concernée et l'emprise du projet sur celle-ci.

Quelques définitions :

- **ZNIEFF I ou II ou Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique** : espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable<sup>2</sup>.
- **Natura 2000** : réseau européen rassemblant des sites remarquables tant pour leur faune que pour leur flore. Il se subdivise en 2 types de zones:
  - A) **Zone de Protection Spéciale (ZPS)** : concerne la préservation des espèces d'oiseaux menacées, vulnérables ou rares<sup>2</sup>,
  - B) **Zone Spéciale de Conservation (ZSC)** : concerne la préservation d'habitats rares et écologiquement intéressants<sup>2</sup>.

Exemples de sites internet de référence :

**I- Zonages sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement :**

- a) *Nord Pas de Calais* : <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Portail-des-donnees-communales-en-Nord-Pas-de-Calais>
- b) *Picardie* : <http://www.donnees.picardie.developpement-durable.gouv.fr/patnat/>

**II- Cartes Carmen :**

- a) *Picardie*: <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/27/synthese.map>
- b) *Nord Pas de Calais*: [http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/24/Nature et paysages.map](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/24/Nature%20et%20paysages.map)

**6-Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

[6.1 Les incidences du projet :](#)

Cocher les cases correspondantes et commenter si nécessaire.

[6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?](#)

Boisement attenant ou à proximité le cas échéant.

<sup>2</sup> <https://fr.wikipedia.org/>

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière :

Sans objet.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement :

Si vous estimez que votre projet n'a pas d'effets négatifs (faune, flore, paysage,...) : **sans objet.**

Si tel n'est pas le cas : **reprendre les mesures d'évitement ou de réduction incluses dans votre projet.**

**7-Auto-évaluation (facultatif)**

Si vous le jugez nécessaire, en plus des informations déjà précisées, indiquer les éléments justifiant le fait que votre projet soit dispensé d'une évaluation environnementale (plus-value du boisement, modalités de réalisation, occupation actuel et antériorité de la parcelle, paysage, provenance des plants, taux de boisement du secteur, ...).

**8-Joindre les annexes obligatoires**

Voir le document *Annexes* joint au dossier :

**Annexe 1 : Information nominative ;**

**Annexe 2 : Un plan de situation au 1/25 000** ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;

**Annexe 3 :** Au minimum, **2 photographies datées** de la zone d'implantation, avec une localisation **cartographique** des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement **proche** et l'autre de le situer dans le paysage **lointain** ;

**Annexe 4 :** Un plan détaillé du projet pouvant prendre la forme d'un schéma de la parcelle (à partir d'une carte IGN) en y indiquant, s'il y a lieu, les haies brise-vent et les espaces ouverts présents;

**Annexe 5 :** Plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de **photos aériennes datées** et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

**Annexe 6 :** Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site.

**Annexe jointe au dossier :**

[Exemple de carte illustrant le paragraphe 4.5 :](#)

The screenshot displays the Géoportail web application interface. At the top left, there is a search bar with the text "Rechercher" and a search icon. Below it, a search bar contains the text "Chercher un lieu, une adresse, une donnée". The main area is a satellite map showing a residential neighborhood with a river and agricultural fields. The map includes navigation controls like a compass, zoom in (+) and zoom out (-) buttons, and a location pin icon. In the bottom left corner, there is a scale bar indicating "Echelle 1 : 17 055" and a distance of "200 m".

On the right side, there is a panel titled "AFFICHER DES COORDONNÉES" with the following data:

X :	679989.06 m
Y :	7022371.83 m
Altitude :	89.25 m

Below this, there is a section titled "SYSTÈME DE RÉFÉRENCE" with a dropdown menu set to "Lambert 93" and a unit dropdown set to "mètres". At the bottom of this panel, there is a "QUADRILLAGE" section with a checked box and the text "Afficher".

At the bottom right of the map, there is a small inset map showing the current location within a larger regional context. Below the map, there is a copyright notice: "Données cartographiques : © IGN, PEDEB, EPF, Région Hauts-de-France".

Où envoyer le dossier :

- par mail : [aecaspargas.dreal-npdcp.pae.siddee.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aecaspargas.dreal-npdcp.pae.siddee.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

- par voie postale : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,  
56 rue Jules Barni, 80040 Amiens cedex 1. Tél. : 03 22 82 25 00.